

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 52

Artikel: Lo cazin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

près de vous en faisant prrt, le murmure du ruisseau, les cascades mignonnes qu'il forme de cailloux en cailloux, les gouttelettes de rosée qui étincellent comme des diamants au bout des feuilles délicates des prés, le bruit du vent dans les haies; tout, en un mot, vous charme délicieusement et vous pré-dispose à la bénédiction la plus douce.

Mais, me voici déjà bien loin de mes moutons; revenons-y, en disant un mot de ce charmant cotage que nous avons devant les yeux.

C'est, en effet, une agréable demeure que celle du père Cascadier, ancien négociant, qui pratique pour l'heure la demi-banque avec succès; n'était le roquet aigri qui en garde la porte, ce serait plaisir d'y entrer; tout y est en ordre, il ne manque pas un paillasson. Je ne veux pas vous dire qu'un goût très parfait ait présidé à sa décoration, Cascadier fait lui-même ses peintures, ce qui est déjà bien joli, mais pour ce qui concerne la commodité, je vous jure que rien n'a été omis; il y a une étagère pour les babouches et un bonheur du jour qui fait le désespoir de mademoiselle; cette jeunesse voudrait voir un piano à la place de ce meuble si utile:

Cécile, tu ne comprendras donc jamais qu'on ne peut serrer ni titres, ni argent dans ton *pianot* encourage.

L. VILLARD.



Chants nationaux.

LA BRABANÇONNE.

Dans son numéro du 16 courant, la *Gazette de Lausanne*, rappelant la proposition de lord Salisbury, tendant à faire occuper momentanément la Bulgarie par des troupes suisses et belges, cite à ce sujet le *Journal des Débats*, qui se demande si l'on entendra bientôt raisonner sur les bords du Danube et sous les murs de Philippopolis, les accords de la *Brabançonne* et du *Ranz des vaches*.

Ceci nous fournit l'occasion de continuer notre petite étude sur les chants nationaux et donner quelques détails sur la *Brabançonne*, qui est le chant national des Belges. Pour cela, un aperçu historique est ici nécessaire.

Par décision du Congrès de Vienne, de 1815, les Pays-Bas méridionaux ou la *Belgique*, et les Pays-Bas septentrionaux ou la *Hollande*, furent réunis en un seul corps politique, sous le sceptre de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Cette combinaison fut malheureuse, car les populations de ces deux pays étaient entièrement opposées sous le rapport des mœurs, du caractère, de la religion, du langage et des intérêts.

La *Hollande* était d'ailleurs privilégiée sous plusieurs rapports politiques et administratifs, et de nombreux signes de mécontentement ne tardèrent pas à se manifester au sein du peuple belge. Plusieurs demandes furent tentées, auprès du pouvoir, mais sans succès, et de nouvelles lois plus vexatoires encore, mirent le comble à l'exaspération et à la haine entre Belges et Hollandais.

La révolution, coïncidant avec celle de Paris

(1830), n'en fut que plus passionnée, et l'exemple de la capitale souleva toutes les villes de la Belgique. Le prince d'Orange, fils du roi, à la tête d'une partie des troupes du gouvernement, dut plier devant le flot révolutionnaire et s'enfuit en Angleterre. Dès le 24 août, on vit flotter à Bruxelles le drapeau brabançon.

Les populations bouillantes du Brabant, provinces du centre des Pays-Bas, qui jouèrent toujours un rôle marquant dans l'histoire du pays, s'étaient mises à la tête du mouvement. De là le nom donné au chant national inspiré par ces événements, qui furent pour la Belgique, dès lors séparée de la Hollande et délivrée des Nassau, ce que 89 fut pour la France.

La Brabançonne, dont nous donnons ici le texte, est due à un comédien français, nommé Jenneval, engagé au théâtre de Bruxelles, et qui devait bientôt être tué à Berchem, en poursuivant les Hollandais.

Ce fut au début du mouvement populaire, qui éclata un soir à la sortie du théâtre, dont quelques représentations avaient donné lieu à des mesures de polices exagérées, qu'il improvisa ces belles strophes :

Qui l'aurait dit? de l'arbitraire
Secondant les affreux projets.
Sur nous un prince sanguinaire
Vient lancer des boulets.
C'en est fait Belges, tout change!
Avec Nassau, plus d'indigne traité!
La mitraille a brisé l'orange
Sur l'arbre de la liberté.

Trop généreuse en sa colère,
La Belgique vengeant ses droits,
D'un roi qu'elle appelait son père
N'implorait que de justes lois.
Mais lui, dans sa fureur étrange,
Par le canon que son fils a pointé
Au sang belge a noyé l'orange
Sous l'arbre de la liberté.

Fiers Brabançons, peuple de braves,
Qu'on voit combattre sans flétrir,
Du sceptre honteux des Bataves
Tes balles sauront t'affranchir!
Sur Bruxelles au pied de l'archange
Ton saint drapeau pour jamais est planté
Et, fier de verdir sans l'orange,
Croit l'arbre de la liberté.

Et vous, objets de nobles larmes,
Braves, morts au feu des canons,
Avant que la patrie en armes
Ait pu connaître au moins vos noms,
Sous l'humble terre où l'on vous range.
Dormez, martyrs, bataillons indompté,
Dormez en paix loin de l'orange
Sous l'arbre de la liberté.



Lo cazzin.

— Dis-vâi, Sami, tè que vas pè lo mondo du que t'as lè galons et que te t'és met dè ellia sociétâ dâi caporats et dâi sergents, qui'est-te que cein pâo bin étré « on cazzin »? Hiai que l'assesseu revègnâi dè pè Lozena, lo syndico lài fâ: « As-tou fé on ca-

zin, » que l'autro l'ai a de qu'oi. Dein ti lè cas ne crâo pas que l'ai fassé per tsi li, kâ diâbe lo ion qu'é jamé vu perquie, que vé portant prâo dans sa remise quand lâi tsapousè ; et pi parait que cein est ein couleu, du que desâi que l'avâi z'u dâo guignon dè cein que l'ein avâi fé on rodzo, que l'est d'n'a crouïe sorta ; mâ vu être peindu se sé cein que l'est, à mein petétré que cein sâi lo ver pliat, kâ sè porrâi bin que l'a étâ tsi lo mайдzo que l'ai arâ prâoçu bailli lo remido.

— Hé ! hé ! hé ! mon pourro Manuet, la quinna, vo ditès quie ; lo cazar, l'est po djuï, qu'on pâi et qu'on gâgnè, c'est suivant. Et cein sè fâ su lo beliard. Vo sédè prâo que l'est qu'on beliard ?

— Pas que tant bin ! yé bin z'âo z'u vu céque dâo Cafâ Vaudois, que l'est cllia grossa trâbia ào maittein dâo pailo et qu'on bâi dessus ; mâ l'est gaillâ mau coumoûda, paceque l'est trâo hiauta et trâo lardze, qu'on est pas fotu dè croquâ quand on est chetâ ; mâ ne sé pas porquiè l'est asse granta què cein et porquiè lâi diont dinse. Petétré que s'ein servon po férè bouthséri, kâ ia destrâ dè pliace.

— Ho ! la, la ! bouthséri ! ào ouai ! Pabin que vâi qu'on bâi dessus lè dzo dè martsi quand ia bounadrâi dè mondo, mâ n'est pas onno trâblia, l'est lo beliard.

— Eh bin, qu'est-te gosse, on beliard ?

— Mâ fâi po vo cein bin espliquâ, l'est prâo mési. C'est oquîé qu'on derâi 'na granta mè, qu'a quattro piautès et qu'a on lan dessus avoué on reboo, qu'on derâi on audze rein prévonda, et pi cein est ressemellâ avoué on espèce dè milanna verda, que ia dâi z'oublis alliettâ ào maittein et âi dou bets, et pi dâi pertes bouthsî pè lè carro. Adon su lè z'oublis dâo maittein on met dâi petitès gueliès, que y'ein a reinquè cinq et su lè z'oublis dâi bets, on met dâi boulès po racoumoudâ lè pions dè bas, et y'ein a onna rodze et duè bliantès. Adon clliao que vollion djuï ont dâi gros mandzo d'écourdjâ dè grassi, qu'ont on bocon de bouthchon ào petit bet, que faut eingraissâ à tot momeint. Tè cein tignon pè lo gros bet, d'n'a man ; font cein ludzi on n'ami su l'autra pata qu'est empliâtrâie dein lo fond dè l'audze, po s'eimbrayî, et rrâo ! tè foton 'na poncenâie à iena dè clliao boulès que regatè su la tredaina et que sè va einbonmâ contré lè z'autrè, ào bin contré lè gueliès, que cein rebouillè tot quand cein est bin einmodâ. Quand l'est que cllia touzenâie fâ einbonmâ lè traî boulès, diont que font rocambolâdzo, et quand totè lè gueliès sont que bas, l'est lo cazar. Adon l'est cé que fâ lo mè dè grabudze que gâgnè, hormi que sè sâi avoué la rodze, que l'est 'na crouïe boula que fâ paîdré..

— Eh ! te possiblio !!! l'est cein lo beliard et pi onco lo cazar ! Et lâi a dâi z'hommo mariâ que païson lâo teimps à dâi tâlès folérâ ! et mémameint noutrre n'assesseu ! Eh bin ma fâi n'est peque tant dè respetâ. Y'améré atant djuï à la pida avoué dâi botons que n'ont min dè quiua ao bin avoué dâi favioûlès. Ah ! clliao velès ! clliao velès ! tandi qu'on s'escormantsè dè travailli po poâi niâ lè dou bets,

ne font que s'amusâ et dè déroutâ lè noutro quand lâi vont.

T'einlèvâi avoué lâo cazar !

Brillant, mon cheval.

Ne rions pas de la vieillesse,
Car vieillir est le sort fatal,
De l'ânon comme de l'ânesse,
Des humains comme du cheval.

Vieillir est une triste affaire,
Lorsque, décrûpit par le temps,
On n'est plus bon qu'à mettre en terre,
Et que l'on se nomme Brillant.

Briller... c'est presqu'une hérésie,
Lorsque mes os percent ma peau,
Quand, lassé des maux de la vie,
Je succombe sous leur fardeau.

J'ai brillé pourtant, je l'assure,
Il me semble que c'est d'hier,
Lorsque piaffant à la voiture,
J'entrais au château jeune et fier.

L'un vantait ma superbe tête,
L'autre admirait mon port royal,
Et mon maître était assez bête
Pour se targuer de son cheval.

Le comte avait une maîtresse,
Qui me surmenait à souhait ;
Je haïssais cette diablesse,
Car elle usait souvent du fouet.

Un jour le comte et sa déesse
Chevauchaient comme des damnés ;
On avait laissé la comtesse
A la maison, vous comprenez...

Ils se disaient ces douces choses
Que se disent tous les amants ;
Puis il fallut cueillir des roses
Et reposer quelques moments.

Nos galants mirent pied à terre,
Cupidon n'est pas cavalier ;
Puis gagnant les bois de Cythère,
On disparut dans le hallier...

On nous laissa brouter tranquilles ;
Je pouvais voir les amoureux,
Comme dans les vieilles idylles,
Se becqueret à qui mieux mieux !

Or, profitant de leur causette,
Comme un écolier sans soucis,
Je pris la poudre d'escampette
Et nous rentrâmes au logis.

Ma foi, le cas était pendable !
Au château tout fut en émoi !
Les chevaux furent à l'étable
Et les amoureux aux abois.

Le comte me gardant rancune
Me revendit le lendemain,
Et je tombai, par infortune,
Chez un bourru fort inhumain.

Or, mon cocher, gras comme un moine, .
(Ah ! quel cocher ne l'a pas fait ?)
Vendait sans pitié mon avoine
Pour aller boire au cabaret.

Ce métier ne m'arrangeait guère,
Et pour en voir un jour la fin,
Je le versai dans la rivière,
Le pendard y cuva son vin.